City Pro
Professionnels de Formation

Programme de Formation

FORMATION ET TESTS CACES® R489
CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEUR A CONDUCTEUR PORTE
CATEGORIES POSSIBLES 1A – 1B – 2B – 3 – 4 – 5 ET/OU 7

PERSONNES CONCERNÉES
Toute personne appelée à manipuler un chariot de manutention automoteur à conducteur porté

PRÉ–REQUIS
Aucun prérequis n'est demandé mais la compréhension du français nécessaire à la mise en œuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée

DURÉE
De 14H à 35H
Variable en fonction de l'expérience et des catégories (se reporter au devis ou à la convention de formation).

TARIF : A partir de 395€ HT

CALENDRIER
Disponible sur notre site.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES
Nos formateurs experts utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient.
Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique.

MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Selon les modalités d'examen définies dans la R.489 de la CNAM et organisées sous la forme d'un test théorique et pratique. Cet examen est réalisé uniquement par un testeur qualifié.
Les agences exclusivement référencées sur INRS peuvent délivrer les catégories sur lesquelles elles sont certifiées

DISPOSITIF DE SUIVI
Feuille d'émargement par ½ journée et attestation de stage.

LIEU ET ORGANISATION
Au sein de nos centres CITY PRO ou en entreprise, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT
Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilités réduites.
Un référent handicap est à votre disposition pour tous aménagements pédagogiques et matériels liés à votre formation : 0769166541 - s.luchez@city-pro.info

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE
Alexandre DEBRIL

CONTACTEZ-NOUS
03 28 64 77 88

CONTEXTE
Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084 et l'arrêté du 2 décembre 1998

OBJECTIFS DE LA FORMATION
L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite d'un chariot de manutention automoteur à conducteur porté en situation de travail, et lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Il devra maîtriser la conduite des chariots de manutention automoteur à conducteur porté d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R.489 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et obtenir le CACES® R.489 de la catégorie visée

CONTENU DE LA FORMATION
Identifier les objectifs et les étapes de la formation : Vérification du respect des prérequis, présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels, présentation de la formation, test de positionnement et tour de table.

FORMATION THÉORIQUE (COMMUNE À L'ENSEMBLE DES CATÉGORIES DE LA R.489)

A l'issue de ce module le bénéficiaire de la formation sera capable de :
– Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, …).
– Connaitre la technologie des chariots utilisés, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements interchangeables potentiels ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction.
– Identifier les différents types de chariots, leurs caractéristiques et leurs capacités.
– Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
– Connaitre et maîtriser les conditions de stabilité des chariots pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
– Connaitre et maîtriser les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté.
– Savoir exploiter les chariots de manutention à conducteur porté (identification des charges, dispositifs de réglage des sièges, freinage, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
– Connaitre et effectuer les vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).

FORMATION PRATIQUE (SUR LA CATÉGORIE CONCERNÉE)

A l'issue de ce module le bénéficiaire de la formation sera capable de :
– Réaliser les prises de poste et les vérifications du chariot.
– Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite (prise d'une charge au sol , chargement d'un camion ou remorque, circulation, stockage et déstockage en palettier, manutention d'une charge longue et/ou spécifique, gerbage et dégerbage en pile…) et de chargement du chariot de manutention à conducteur porté, ainsi que la montée/descente en sécurité de celui-ci.
– Vérifier l'état du chariot (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

Code RS catégorie 1A : RS5055

Code RS catégorie 1B : RS5057

Code RS catégorie 2B : RS5058

Code RS catégorie 3 : RS5054

Code RS catégorie 4 : RS5059

Code RS catégorie 5 : RS5060

Code RS catégorie 7 : RS5062

Certificateur : Caisse nationale de l'assurance maladie

Date d'échéance de l'enregistrement : 27/01/2025

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs ou modalités d'inscription, merci de nous contacter :

Tél : 03.28.64.77.88 ou par courriel : dunkerque@city-pro.info